

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 37 (1975)
Heft: 1

Rubrik: Echos de l'industrie des machines

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La vive activité montrée par les propriétaires de machines agricoles

Les principes d'une saine démocratie sont également mis en pratique dans la technique agricole suisse, c'est-à-dire à la base. L'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA) en fournit un exemple frappant. Elle fut fondée en 1924 en tant qu'Association suisse de propriétaires de tracteurs agricoles, soit à un moment où ces machines devaient acquitter la même taxe de circulation que les voitures automobiles. Les propriétaires de tracteurs agricoles s'organisèrent et parvinrent finalement en 1930, après de longues tractations, à obtenir qu'une position spéciale soit réservée à ces véhicules du double point de vue légal et fiscal. Plus tard, les efforts opiniâtres qu'elle fit concernant les tarifs douaniers lui permirent d'arriver à ce que les praticiens bénéficient de droits réduits pour les carburants à usages agricoles. A l'heure actuelle, l'ASETA compte 38'000 membres, qui appartiennent aux diverses régions linguistiques et sont groupés en 22 Sections conformément au nombre de cantons. Les membres de la Principauté du Liechtenstein viennent encore s'ajouter à cet effectif. Selon ses statuts, l'organisation en question s'est fixé notamment les buts suivants: compléter les connaissances des sociétaires dans les domaines de la technique agricole et de la gestion de l'exploitation; développer

le service consultatif en matière de machinisme agricole; encourager l'emploi rationnel et sans danger des matériels agricoles; informer rapidement les sociétaires des nouveautés réalisées par les fabricants de machines et instruments agricoles; collaborer avec des institutions et services officiels ainsi qu'avec des organisations d'autres branches agricoles et professions.

L'ASETA dispose de deux Centres de formation professionnelle complémentaire, soit à Riniken près Brougg et à Grange-Verney près Moudon. Des cours y sont donnés chaque hiver, entre autres sur les matières suivantes: le façonnage du métal et des matières plastiques; l'emploi, l'entretien et la réparation des machines agricoles; la soudure électrique et la soudure autogène. De plus, il est aussi possible d'y suivre des cours se rapportant à des machines agricoles spéciales telles que les moissonneuses-batteuses, les ramasseuses-presses à haute densité, les pulvérisateurs et les atomiseurs. Enfin des cours sont également donnés à ces centres concernant la ventilation du foin en grange et le montage des dispositifs de sécurité nécessaires sur les véhicules agricoles à moteur. Par ailleurs, la revue «Technique Agricole» (anciennement «Le Tracteur et la Machine agricole») est le périodique de l'ASETA.

(Extrait de «Landtechnik» (Allemagne)

Echos de l'industrie des machines

L'élévateur automoteur tous-terrains à fourche Faun-Termit K341

Conformément aux expériences faites jusqu'à présent, les élévateurs à fourche autotractés pouvant être utilisés sur n'importe quel terrain sont fabriqués en toutes grandeurs – avec un moteur correspondant – et pour divers buts d'utilisation. Il s'agit la plupart du temps de versions renforcées des chariots auto-

tractés à fourche qu'on trouve dans l'industrie, ou bien de matériels dont les pneus, de grand format, doivent justifier la qualification «tous-terrains».

En s'en tenant à la signification exacte de cette expression, on se rend toutefois compte que l'élévateur automoteur tous-terrains à fourche est un matériel qui doit être plutôt comparé à une machine de chantier – du fait de sa construction extra-solide



L'élévateur autotracté à fourche Faun-Termit K 431 — véhicule tous-terrains — mis en œuvre dans une scierie.

et de ses possibilités d'emploi — qu'à un chariot autotracté à fourche utilisé dans l'industrie. Il faut que les caractéristiques qu'il possède permettent à un acquéreur de le mettre en œuvre avec succès même dans des conditions difficiles. Ces caractéristiques jouent un rôle déterminant et sont faciles à énumérer, car l'expérience a montré ce dont il faut disposer pour pouvoir faire face à toutes les situations. Elles sont les suivantes:

1. Quatre roues motrices (elles augmentent l'adhérence et permettent d'utiliser la totalité du poids de la machine pour la traction)
2. Direction par châssis articulé (l'articulation centrale confère à la machine la plus grande maniabilité possible)
3. Pneus larges (ils permettent d'exécuter les travaux même sur des sols plastiques de faible portance)
4. Haute garde au sol (cette garde au sol étant de plus de 50 cm, elle empêche le véhicule de s'immobiliser sur un obstacle)
5. Puissance de traction suffisante (elle correspond au poids de la machine et rend le travail possible sur tout terrain)
6. Elévation et abaissement à la verticale (ainsi la charge monte et descend dans le prolongement des paliers de roue)

C'est en équipant en conséquence l'élévateur à fourche en question, pour satisfaire aux exigences des utilisateurs, qu'il a été possible de lancer le Faun-Termit K 431 sur le marché après avoir procédé à de longues expérimentations pratiques. Il s'agit d'une véritable machine tous-terrains qui offre une solution de rechange aux entreprises concernées.

Spécifications techniques

Force portante maximale	3 mkgf / 500 m
Hauteur de levage maximale	6 m
Garde au sol	51 cm
Poids total	6850 kgf
Puissance du moteur	51 ch DIN
Transmission réversible	4 vitesses
Direction	par châssis articulé
Traction	4 roues motrices
Format des pneus AV et AR	14.9 — 24 (PR 10)

Bibliographie

Vient de paraître aux Editions Mondo

«Tsiganes, nomades mystérieux»

«Je ne sais si les Tsiganes ont un avenir, mais s'ils doivent en avoir un, celui-ci me paraît bien sombre et incertain».

Ainsi s'exprime l'écrivain Tsigane, Matéo Maximoff, coauteur du dernier livre paru aux Editions Mondo. Coauteur en effet, puisque cinq autres spécialistes du phénomène Tsigane ont — sous la direction de Monsieur Karl Rinderknecht — conjugué leurs connaissances pour réaliser cet ouvrage, qui devrait faire date. Ce, d'autant plus que la littérature sur le sujet est plutôt rare.

Il faut dire que l'existence des Tsiganes est complexe, difficile à cerner parce que secrète et infiniment diversifiée. On estime leur nombre entre cinq et dix millions dans le monde entier et dans chaque pays ce peuple, essentiellement nomade, est aux prises avec le problème permanent de la sédentarisation forcée. En fait, la lecture de ce livre nous fait assister à la confrontation de deux systèmes de vie fondamentalement différents, opposés sur tous

(Suite à la page 29)